

■ **Fonds Marval**, à Neuchâtel, fondation, faciliter à des indigents des cures et séjours de convalescence en vue de raffermir leur santé (FOSC du 24.09.2002, p. 8). De Marval Louis (décédé) n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à de Marval Floriane Isabelle, de Genève, à Lausanne, membre et présidente du comité.

Journal no 1329 du 28.05.2004
(02292306 / CH-645.0.401.259-2)